

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT
Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 Avril 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit & Conseil).

INVENTAIRE ANNEE 2022

ACTIF DU BILAN					
A C T I F	NOTES	Exercice 2022			Exercice 2021
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		8 363 274	7 388 960	974 314	1 667 090
AC14 Acomptes versés		923 295		923 295	415 096
	A1	9 286 569	7 388 960	1 897 609	2 082 185
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		1 533 331	1 299 366	233 964	279 479
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		39 035	38 533	502	643
	A1	1 572 366	1 337 900	234 466	280 122
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		11 506 014	669 014	10 837 000	10 877 283
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations		9 502 225	106 092	9 396 133	9 502 232
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations		28 092 270	0	28 092 270	42 765 690
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		15 528 531	302 209	15 226 322	12 502 044
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		209 324 013	0	209 324 013	244 717 876
AC334 Autres prêts		9 221 505	0	9 221 505	9 893 840
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		77 750 000	0	77 750 000	0
AC336 Autres		1 000		1 000	1 000
	A2	360 925 558	1 077 315	359 848 243	330 259 965
AC4 Placements représentant les PT afferantes aux contrats en Unité de Compte		35 985		35 985	54 509
		35 985	0	35 985	54 509
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques		148 495		148 495	506 144
		148 495	0	148 495	506 144
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		8 709		8 709	6 825
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		13 920 846	213 271	13 707 575	11 867 861
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		100 922		100 922	121 499
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		54 008	19 611	34 397	26 153
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		13 184 813		13 184 813	10 970 998
AC633 Débiteurs divers		73 308		73 308	90 406
	A3	27 342 607	232 882	27 109 725	23 083 742
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		389 530		389 530	5 462 243
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisitions reportés		378 795		378 795	360 609
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		14 645 513	46 745	14 598 768	14 561 142
AC733 Autres comptes de régularisation		5 108 040		5 108 040	4 468 226
AC75 Autres		187 662		187 662	191 805
	A4	20 709 541	46 745	20 662 796	25 044 024
TOTAL ACTIF		420 021 120	10 083 802	409 937 318	381 310 693

INVENTAIRE ANNEE 2022

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Exercice 2022 Montant Net	Exercice 2021 Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		15 000 000	15 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		16 174 729	16 174 729
CP4 Autres capitaux propres		4 084 886	4 084 886
CP5 Résultats reportés		3 723 609	
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 983 224	35 259 615
CP6 Résultat de l'exercice		6 434 567	7 723 609
Total capitaux propres avant affectation	P1	45 417 791	42 983 224
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		993 602	553 778
		993 602	553 778
PA3 Provisions techniques brutes			
PA320 Provisions d'assurance vie		327 476 177	300 959 156
PA330 Provision pour sinistres (vie)		18 152 517	14 776 992
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		4 738 723	4 076 607
PA350 Provisions pour égalisation		400 000	802 745
	P2	350 767 418	320 615 500
PA4 Provisions techniques de contrats en unité de compte			
		35 984	54 509
	P2	35 984	54 509
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
		148 495	506 144
		148 495	506 144
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe			0
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA622 Autres		340 412	258 646
PA63 Autres dettes			
PA632 Personnel		16 504	2 531
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		8 039 312	6 823 263
PA634 Crédoeurs divers		2 124 935	6 288 577
	P3	10 521 163	13 373 017
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		2 052 867	3 224 521
	P4	2 052 867	3 224 521
Total du passif		364 519 527	338 327 469
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		409 937 318	381 310 693

INVENTAIRE ANNEE 2022

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

	2022			2021
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	83 062 854	-1 073 243	81 989 611	79 436 719
	83 062 854	-1 073 243	81 989 611	79 436 719
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	26 728 806		26 728 806	23 816 712
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	1 946 514		1 946 514	1 706 956
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	295 622		295 622	69 197
	28 970 942	0	28 970 942	25 592 864
TOTAL 1	112 033 797	-1 073 243	110 960 554	105 029 583
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	1 576		1 576	1 987
	1 576	0	1 576	1 987
PRV4 Autres produits techniques	0		0	0
	0	0	0	0
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-55 117 998	455 589	-54 662 408	-55 948 563
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-4 037 641	-357 649	-4 395 290	-2 882 159
	-59 155 638	97 940	-59 057 698	-58 830 723
TOTAL 2	-59 154 062	97 940	-59 056 122	-58 828 736
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	-26 440 486		-26 440 486	-22 523 111
CHV22 Autres provisions techniques	326 210		326 210	-73 600
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	18 525		18 525	-10 005
	-26 095 751	0	-26 095 751	-22 606 716
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	0	685 233	685 233	513 345
	0	685 233	685 233	513 345
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-12 325 616		-12 325 616	-10 838 136
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	18 186		18 186	-79 292
CHV43 Frais d'administration	-3 362 000		-3 362 000	-3 032 461
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		99 234	99 234	73 544
	-15 669 430	99 234	-15 570 196	-13 876 344
TOTAL 3	-41 765 181	784 466	-40 980 715	-35 969 715
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-228 292		-228 292	-211 219
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 732		-1 732	-42 809
	-230 024	0	-230 024	-254 028
TOTAL 4	-230 024	0	-230 024	-254 028
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-639		-639	-267
	-639	0	-639	-267
TOTAL 5	-639	0	-639	-267
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-2 858 953		-2 858 953	-2 492 576
	-2 858 953	0	-2 858 953	-2 492 576
TOTAL 6	-2 858 953	0	-2 858 953	-2 492 576
RTV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	8 024 938	-190 836	7 834 102	7 484 261

INVENTAIRE ANNEE 2022

ETAT DE RESULTAT		
	2022	2021
RTV Résultat technique de l'assurance vie	7 834 102	7 484 261
	7 834 102	7 484 261
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	2 858 953	2 492 576
	2 858 953	2 492 576
CHNT1 Charges des placements		
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-154 303	-169 567
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-1 370	-10 950
	-155 673	-180 517
PRNT2 Autres produits non techniques	112 621	89 437
	112 621	89 437
CHNT3 Autres charges non techniques	-404 701	-1 758 190
	-404 701	-1 758 190
Résultat provenant des activités ordinaires	10 245 302	8 127 566
CHNT4 Impôt sur le résultat	-3 810 735	-403 957
	-3 810 735	-403 957
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	6 434 567	7 723 609
PRNT4 Gains extraordinaires		
	0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires		
	0	0
	0	0
Résultat extraordinaire	0	0
Résultat net de l'exercice	6 434 567	7 723 609
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		
	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	6 434 567	7 723 609

INVENTAIRE ANNEE 2022
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	2022	2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
101 Encaissements de primes recus du reseau	79 375 938	76 273 477
102 Encaissements de primes acceptations	153 634	0
103 Décaissements de primes sur cessions	-251 297	-17 223
104 Réglements de sinistré rachat & Cap.Echus siège et agences	-55 167 811	-48 190 449
105 Réglements de sinistres acceptations	-83 586	0
106 Encaissements de sinistres sur cession	31 520	0
107 Commissions versées aux intermédiaires	-6 848 312	-4 945 847
108 Commissions recus sur cessions	31 858	0
109 Commissions versées sur acceptations	0	0
110 Sommes versées aux fournisseurs & au personnel	-4 644 277	-6 714 682
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0
112 Variation des espèces recues des cessionnaires	0	0
113 Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-91 627 335	-116 659 924
114 Encaissements liés à la cession des placements financiers	126 787 520	81 080 881
115 Produits financiers recus	23 791 110	20 392 654
116 Taxes sur les assurances versées au trésor	0	-39 210
117 Impôts sur les bénéfices payés	-4 905 393	-3 768 933
118 Autres mouvements	-2 514 603	-883 421
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	64 128 965	-3 472 678
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-470 077	0
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
203 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	-10 693 633
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	0
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-282 450 000	-215 500 000
206 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	217 700 000	236 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-65 220 077	9 806 367
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
301 Encaissements suite à l'émission d'actions	0	
302 Dividendes et autres distributions	-3 981 600	-2 997 840
303 Encaissements provenant d'emprunts	0	
304 Remboursements d'emprunts	0	
305 Variation des ressources spéciales	0	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-3 981 600	-2 997 840
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	0	0
Variation de Trésorerie	-5 072 713	3 335 850
Trésorerie de début d'exercice	5 459 882	2 124 032
Trésorerie de fin d'exercice	387 169	5 459 882

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS & DONNES

RUBRIQUES	2022	2021
HB1 Engagements reçus	120 745	120 745
HB2 Engagements donnés		
HB21 Avals, cautions et garanties de crédit données	120 745	120 745
HB22 Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
HB24 Autres engagements donnés		
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	-	-
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers	-	-

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

- Raison sociale : Assurances Hayett
- Siège social : Immeuble COMAR Avenue Habib BOURGUIBA1001 - Tunis
- Date de création : 1987
- Activité : Assurance vie et capitalisation
- Forme : Société Anonyme
- Capital social : Quinze millions de dinars entièrement libérés
- Référence RNE : 0033578V
- Matricule fiscal : 0033578VAM000

II. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2022 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contrepartie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

Les postes du bilan

1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

Les actifs incorporels font l'objet d'amortissements annuels aux taux de 33.33%.

A partir du 01/01/2015 la société a commencé à amortir son logiciel métier « SOLIFE » en adoptant un taux d'amortissement de 14.286%.

2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5. Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

- Matériel de transport : 20 %
- Mobilier de bureau : 10 %
- Matériel de bureau : 20 %
- Agencements, aménagements et installations : 15 %
- Matériel informatique : 33.33 %

3. Placements

3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

- Terrains : non amortis
- Immeubles hors exploitation : 5%

Au 31/12/2022, les placements immobiliers de la société sont libres de toute sûreté ou servitude.

3.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

3.3. Autres placements

3.3.1. Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

- Actions cotées : cours moyen du mois de décembre
- Actions non cotées : valeur mathématique au 31 décembre N-1
- Parts d'OPCVM : valeur liquidative du 31 décembre

3.3.2. Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette catégorie de placements comporte les titres autres que les titres à revenu variable, et notamment les obligations à taux fixe ou variable, les obligations indexées, les titres participatifs, les titres de créance négociables, etc.

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

3.3.3. Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

3.4. Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

3.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les Co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

3.4.2. Créances nées d'opération de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

3.4.3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

3.5. Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

3.5.1. Frais d'acquisition reportés

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

3.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (sur côte) soit d'un produit (décote).

3.6. Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période. L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

3.7. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

3.7.1. Provision mathématiques (vie)

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéficiaires, déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures à recevoir compte non tenu des chargements d'acquisition.

3.7.2. Provision pour frais de gestion

Cette provision est constituée en vue de faire face aux charges de gestion futures des contrats en portefeuille, dans la mesure où ces charges ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

3.7.3. Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes

Dans la mesure où les sommes dues au titre des participations aux bénéfiques et/ou des ristournes n'ont pas encore été versées ou créditées aux assurés, la provision pour participation aux bénéfiques et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles, de dispositions réglementaires et/ou d'une décision de gestion et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

3.7.4. Provision pour sinistres à payer

Il s'agit de la dette de la société envers ses assurés au titre des sinistres, rachats, capitaux échus et arrérages de rentes à payer, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes. Cette provision est calculée dossier par dossier.

Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) et tiennent compte des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques afférentes aux contrats concernés sont exclues des provisions mathématiques.

Le taux de chargement retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

3.7.5. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est constituée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus-values latentes et les moins-values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins-value latente.

Les postes des états de résultat

1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- Les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique
- Les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2. Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les charges du personnel et les autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition

III. Notes sur les postes du bilan

- Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une quelconque réévaluation
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

➤ A1 : Actifs incorporels et actifs corporels

Les actifs incorporels bruts s'élèvent au 31/12/2022 à 9 286 569 dinars contre 8 776 160 dinars au 31/12/2021. Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2021	Mouvements 2022	Brut au 31/12/2022	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2022
Logiciels	8 334 839	28 434	8 363 274	7 388 960	974 314
Autres immobilisations incorporelles	26 225	-26 225	0	0	0
Logiciels en cours	415 096	508 199	923 295		923 295
Total	8 776 160	510 409	9 286 569	7 388 960	1 897 609

Les actifs corporels bruts s'élèvent au 31/12/2022 à 1 572 366 dinars, contre 1 501 772 dinars au 31/12/2021. Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2021	Mouvements 2022	Brut au 31/12/2022	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2022
Installations, agencements et aménagements	763 056	4 755	767 811	691 317	76 494
Matériel de transport	161 253	0	161 253	91 822	69 431
Matériel de bureau	28 420	3 235	31 655	28 418	3 237
Matériel informatique	510 007	62 604	572 611	487 809	84 803
Mobilier de bureau	39 035	0	39 035	38 533	502
Total	1 501 772	70 594	1 572 366	1 337 900	234 466

➤ A2 : Placements

Placements immobiliers

Les placements immobiliers bruts s'élèvent au 31/12/2022 à 11 506 014 dinars contre 11 506 014 dinars au 31/12/2021. Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2021	Mouvements 2022	Brut au 31/12/2022	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2022
Immeubles hors exploitation	810 070	-	810 070	660 280	149 789
Terrain hors exploitation	9 630 994	-	9 630 994		9 630 994
Sociétés à objet foncier non cotées	1 064 950	-	1 064 950	8 734	1 056 216
Total	11 506 014	-	11 506 014	669 014	10 837 000

Au 31/12/2022 la compagnie n'enregistre aucun acompte au niveau de ce poste.

Autres placements financiers

Les autres placements financiers bruts s'élèvent au 31/12/2022 à 311 861 034 dinars contre 267 643 175 dinars au 31/12/2021. Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2021	Mouvements 2022	Brut au 31/12/2022	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2022
Actions et autres titres à revenus variable (cotés)	1 325 514	-9 615	1 315 900	228 209	1 087 691
FCP	8 025 178	-1 189	8 023 989	0	8 023 989
SICAV	3 551 256	2 563 386	6 114 642	0	6 114 642
Actions et autres titres à revenus variable (non cotés)	74 000	0	74 000	74 000	0
Obligations et autres titres à revenus fixes	244 717 876	-35 393 863	209 324 013		209 324 013
Dépôt à terme	0	77 750 000	77 750 000		77 750 000
Autres placements	9 894 840	-672 336	9 222 505		9 222 505
Placement en Unité de Compte	54 509	-18 524	35 985		35 985
Total	267 643 175	44 217 859	311 861 034	302 209	311 558 825

La différence entre le prix de remboursement et la valeur comptable des titres amortissables s'élève au 31/12/2022 à 14 805 864 dinars contre 16 532 250 dinars au 31/12/2021.

Participations et entreprises liées

1. Participations dans les entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle

détient un intérêt important dans les droits de vote ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Au 31/12/2022, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise liée.

2. Placements dans les entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

Il s'agit des sociétés de groupe Amen ainsi que celles dans lesquelles la société siège au conseil d'administration. Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Société	Brut au 31/12/2021	Mouvement 2022	Brut au 31/12/2022	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2022
ENNAKL AUTOMOBILES	9 497 722	0	9 497 722	-106 092	9 391 630
HOPITAL PRIVE EL AMEN	10	-8	3	0	3
COMAR INVESTISSEMENT	4 500	0	4 500	0	4 500
Total	9 502 232	-8	9 502 225	-106 092	9 396 133

3. Placements auprès des entreprises avec lien de participation

Il s'agit des dépôts à terme, obligations et emprunts auprès des sociétés de groupe. Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

- Obligations

Société	Brut au 31/12/2021	Mouvement 2022	Brut au 31/12/2022	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2022
AMEN BANK	19 765 690	1 166 580	20 932 270		20 932 270
TUNISIE LEASING	10 000 000	-2 840 000	7 160 000		7 160 000
Total	29 765 690	-1 673 420	28 092 270		28 092 270

- Certificats de dépôts

Société	Brut au 31/12/2021	Mouvement 2022	Brut au 31/12/2022	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2022
TUNISIE LEASING	0	0	0		0
AMEN BANK	13 000 000	-13 000 000	0		0
Total	13 000 000	-13 000 000	0		0

A3 : Créances

Les créances brutes s'élèvent au 31/12/2022 à 27 342 607 dinars contre 23 199 453 dinars au 31/12/2021.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2022	Provisions 2022	Net au 31/12/2022	Brut au 31/12/2021	Provisions 2021	Net au 31/12/2021
Primes acquises et non émises	8 709		8 709	6 825		6 825
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	13 920 846	213 271	13 707 575	11 963 961	96 099	11 867 861
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	100 922		100 922	121 499		121 499
Personnel	54 008	19 611	34 397	45 764	19 611	26 153
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	13 184 813		13 184 813	10 970 998		10 970 998
Débiteurs divers	73 308		73 308	90 406		90 406
Total	27 342 607	232 882	27 109 725	23 199 453	115 711	23 083 742

A4 : Autres éléments d'actifs

Les autres éléments d'actifs s'élèvent au 31/12/2022 à 20 662 796 dinars contre 25 044 024 dinars au 31/12/2021. Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature de l'actif	2022	2021
Caisse	862	526
Banques et chèques postaux	386 307	5 459 356
Effets à l'encaissement	2 361	2 361
Frais d'acquisitions reportés	378 795	360 609
Intérêts courus et non échus	14 598 768	14 561 142
Différences sur prix de remboursement	4 821 922	4 219 397
Charges constatées d'avance	286 118	248 829
Autres	187 662	191 805
Total	20 662 796	25 044 024

P1 : Capitaux propres avant affectation

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31/12/2013 à 3 513 731 TND placés dans un compte de réserves soumises à un régime fiscal particulier.

Au 31/12/2022 le solde des réserves soumises à un régime fiscal spécial (réserves pour toutes éventualités) s'élève à 13 731 dinars.

NB : Au 31/12/2022, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice. L'évolution des capitaux propres se présente comme suit :

Nature du passif	Solde au 31/12/2021	Affectation Bénéfice 2021	Dividendes	Bénéfice 2022	Solde au 31/12/2022
Capital social	15 000 000				15 000 000
Réserve légale	1 500 000				1 500 000
Primes d'émission	50 000				50 000
Réserve pour fonds social	568 188				568 188
Réserve pour toutes éventualités	14 056 542				14 056 542
Résultat Bénéficiaire Reporté		3 723 609			3 723 609
Réserves soumises à un régime fiscal spécial	4 084 886				4 084 886
Réserve spéciale d'investissement	4 071 155				4 071 155
Réserve pour toutes éventualités	13 731				13 731
Résultat	7 723 609	-3 723 609	-4 000 000	6 434 567	6 434 567
Total	42 983 224	0	-4 000 000	6 434 567	45 417 791

(*) Le capital de HAYETT, au 31/12/2022, est composé de 150 000 actions dont le nominal s'élève à 100 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre	VN	Montant	%
COMAR	100 649	100	10 064 900	67,10%
AMEN BANK	37 500	100	3 750 000	25,00%
PGI Holding	7 500	100	750 000	5,00%
Autres	4 351	100	435 100	2,90%
	150 000		15 000 000	100,00%

P2 : Les provisions techniques

Les provisions techniques s'élèvent au 31/12/2022 à 350 803 401 dinars contre 320 670 009 dinars au 31/12/2021. Elles ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Libellé	31/12/2021	Dotation 2022	Reprise 2022	31/12/2022
Provisions Mathématiques	300 482 269	26 440 486		326 922 756
Provisions Mathématiques des rentes	476 887	76 535		553 422
Provisions pour sinistres à payer	14 776 992	3 375 525		18 152 517
Provisions pour PB à distribuer	4 076 607	662 115		4 738 723
Provisions pour égalisation	802 745		402 745	400 000
Provisions Mathématiques UC	54 509		18 525	35 984
Total	320 670 009	30 554 662	421 270	350 803 401

- Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour Sinistres à payer s'élèvent au 31/12/2022 à 18 152 517 dinars contre 14 776 992 dinars au 31/12/2021. Elles ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Libellé	2022	2021
Provisions pour sinistres à payer	11 097 608	8 010 998
Provisions pour rachats à payer	184 231	246 066
Provisions pour capitaux et arrérages à payer	2 884 073	3 637 745
Provisions pour IBNR	3 122 200	2 178 517
Provisions pour Frais de Gestion de Sinistres	864 406	703 666
Total	18 152 517	14 776 992

P3 : Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent au 31/12/2022 à 10 521 163 dinars contre 13 373 017 dinars au 31/12/2021. Ces dettes sont toutes à moins d'un an. Elles ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature du passif	2022	2021
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	340 412	258 646
Personnel	16 504	2 531

Etat, impôts et taxes retenues à la source	7 289 730	6 486 124
Etat, organismes sociaux	268 981	266 619
Etat, autres impôts et taxes	480 601	70 520
Créditeurs divers	2 124 935	6 288 577
Total	10 521 163	13 373 017

P4 : Autres passifs

Les autres passifs s'élèvent au 31/12/2022 à 2 052 867 dinars contre 3 224 521 dinars au 31/12/2021. Les autres passifs ont évolué comme suit :

Nature du passif	2022	2021
Amortissements des différences sur prix de remboursement	0	1 344 223
Charges à payer	2 043 167	1 837 255
Produits constatés d'avance	9 700	43 042
Total	2 052 867	3 224 521

IV. Notes sur les postes des états de résultat

Ventilation des produits et des charges des placements

- **Produits des placements**

Les produits des placements s'élèvent au 31/12/2022 à 28 972 518 dinars contre 25 594 851 dinars au 31/12/2021. Ils se présentent comme suit :

Nature des produits	2022	2021
Revenus des participations	1 213 193	734 870
Revenus des autres placements	26 745 456	24 063 082
Autres revenus financiers	1 013 870	796 899
Total	28 972 518	25 594 851

Les produits financiers arrêtés au 31/12/2022 comportent 1 055 060 dinars de dividendes.

- **Charges des placements**

Les charges des placements s'élèvent au 31/12/2022 à 386 336 dinars contre 434 812 dinars au 31/12/2021. Elles se présentent comme suit :

Nature des charges	2022	2021
Frais externes	10 376	9 376
Autres frais	375 960	425 436
Total	386 336	434 812

Ventilation des charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31/12/2022 à 5 652 164 dinars contre 5 097 426 dinars au 31/12/2021. Ces charges se détaillent comme suit :

Nature de la charge	2022	2021
Salaires	4 028 271	3 628 715
Charges sociales	911 722	794 657
Autres	712 171	674 054
Total	5 652 164	5 097 426

Charges de commissions

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux, courtiers et autres apporteurs afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent au 31/12/2022 à 7 220 318 dinars, contre 6 141 158 dinars au 31/12/2021.

Ces charges se détaillent comme suit :

Réalisateur	2022	2021
Agents, Courtiers et Succursales	2 014 371	1 900 224
Banque	4 736 485	4 024 213
Conseillers Clientèle	469 462	216 721
Total	7 220 318	6 141 158

Pertes extraordinaires

Notre compagnie n'a pas enregistré au 31/12/2022 de perte extraordinaire.

Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques s'élèvent au 31/12/2022 à 112 621 dinars contre 89 437 dinars au 31/12/2021. Ces produits se détaillent comme suit :

Nature de Produit	2022	2021
Avance sur TFP	45 700	38 367
Rétrocession QP commission emprunt national	63 002	0
Autres	3 919	51 070
Total	112 621	89 437

Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques s'élèvent au 31/12/2022 à 404 701 dinars contre 1 758 190 dinars au 31/12/2021.

Nature de charge	2022	2021
Part des généraux frais	404 701	348 435
Retenue à la source sur revenus des capitaux mobiliers	0	1 409 755
Total	404 701	1 758 190

Impôts sur le résultat

RESULTAT NET COMPTABLE

10 245 302

I- REINTEGRATIONS	701 876
- Provisions non déductibles	
+ Dotations aux provisions actions non cotées	0
+ Dotations aux provisions des SICAV	0
+ Provisions pour créances douteuses (créances sur les assurés),	117 171
- Provisions déductibles :	
+ Provisions pour créances douteuses	0
+ Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse (autres que celles constituées par les sociétés d'investissement à capital risque)	111 338
+ Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente,	
+ Provisions pour risque d'exigibilité des engagements techniques (compagnies d'assurance).	
- Moins-value de cession des titres des organismes de placement collectif en valeurs mobilières provenant de la distribution des bénéfices.	0
- Plus value de cession des actifs non comptabilisée ou insuffisamment comptabilisée.	
- Taxe de voyages.	
- Moins-value non réalisé sur ajustement de valeur de placement en UC	639
- Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles.	
- Autres réintégrations (1)	
+ Charges non déductibles	
- TCL / Revenus_Capitaux_Mobiliers	52 594
- Personnel partant	106 000
- Litige social	281 230
- Pénalités de retards (cnss)	7 568
- Cadeaux de l'entreprise	25 336

II- DEDUCTIONS	8 088
- Autres déductions (3)	
+ Reprise Provisions pour créances douteuses (créances sur les assurés),	0
+ Reprise provisions actions non cotées	7 165
+ Reprise provisions des SICAV	923

Résultat fiscal avant déduction des provisions (code B/P)	10 939 089
--	------------

- Déduction des provisions dans la limite de 50% du résultat fiscal:	111 338
+Provisions pour créances douteuses	
+Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente.	
+Provisions pour dépréciation de la valeur des actions cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis	111 338
+Provisions pour risque d'exigibilité des engagements techniques (compagnies d'assurance).	

Résultat fiscal après déduction des provisions (code B/P)	10 827 751
--	------------

III- DEDUCTIONS DES AMORTISSEMENTS DIFFERES ET DEFICITS REPORTEES	0
- Réintégration des amortissements de l'exercice	
- déduction des déficits reportés.(1)	
- Déduction des amortissements de l'exercice	
- déduction des Amortissements différés en périodes déficitaires	

Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements.(B/P)	10 827 751
---	------------

IV- DEDUCTIONS DES BENEFICES OU REVENUS EXCEPTIONNELS NON IMPOSABLES	1 056 636
- Dividendes et assimilés. (2)	1 055 060
- Plus-value de cession des actions dans le cadre d'une opération d'introduction en bourse.	0
- Plus-value de cession des actions cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis acquises avant le 1er janvier 2011 ou celles acquises à	0
- Plus value non réalisé sur ajustement de valeur de placement en UC	1 576

Résultat fiscal avant déduction des bénéfices provenant de l'exploitation	9 771 115
--	-----------

Déduction des bénéfices provenant de l'exploitation et des gains exceptionnels bénéficiaires d'un avantage fiscal	
---	--

Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation	9 771 115
---	-----------

DEDUCTION POUR REINVESTISSEMENTS EXONERE	0
--	---

RESULTAT IMPOSABLE	9 771 115
---------------------------	-----------

MINIMUM D'IMPOT (Base : Chiffre d'affaire)	0,20%	83 060 561,458	166 121
MINIMUM D'IMPOT (Base : Bénéfice fiscal avant réinvestissements exonérées)	20,00%	9 771 115,000	1 954 223
IMPOT THEORIQUE (Base : Bénéfice imposable)	35,00%	9 771 115,000	3 419 890

Impôts sur Sociétés régime général	3 419 890
---	-----------

Contribution Sociale de Solidarité	4,00%	9 771 115,000	390 845
------------------------------------	-------	---------------	---------

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 434 567
-----------------------------------	-----------

Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Les charges par nature s'élèvent au 31/12/2022 à 17 070 118 dinars et se détaillent comme suit : Ces charges se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Annonces, Publicités et Cotisations	623 014
Assurances de l'entreprise	8 676
Charges du personnel	5 654 555
Commissions	7 220 727
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 408 735
Entretiens et réparations	36 963
Formations et Documentations	104 471
Fournitures et Imprimés	125 214
Fourniture eau, énergie, électricité	3 084
Frais Divers	534 927
Frais Financiers	39 214
Frais postaux et télécom	100 944
Honoraires, Frais et Frais d'actes et de contentieux	168 812
Impôts et Taxes	344 731
Loyers et Charges Locatives	166 674
Maintenance informatique	455 278
Missions et inspections	74 098
Total	17 070 118

Ces comptes sont soldés périodiquement par imputation dans les comptes par destination.

Libellé	Montant
Frais d'acquisition	12 325 616
Frais d'administration	3 362 000
Frais de gestion des sinistres	749 508
Charges de placements	228 293
Autres charges	404 700
Total	17 070 118

V. Notes sur l'Etat de flux de trésorerie

Le solde de la trésorerie s'élève au 31/12/2022 à 387 169 dinars contre 5 459 882 dinars au 31/12/2021 ce qui nous donne une variation de trésorerie au 31/12/2022 de <5 072 713> dinars contre 3 335 850 dinars au 31/12/2021.

Cette variation se détaille comme suit :

Nature de flux	2022	2021
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	64 128 965	-3 472 678
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-65 220 077	9 806 367
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-3 981 600	-2 997 840
Total	-5 072 713	3 335 850

VI. Engagements reçus et donnés

	2022	2021
Engagements reçus		
avals, cautions et garanties reçus		
engagements de rachat de titres et d'actifs	120 745	120 745
Engagements donnés		
avals, cautions et garanties donnés		
engagements de rachat de titres et d'actifs	120 745	120 745

(*) Portage portant sur 740 actions de la société BYZACENE

Annexes

ANNEXE 8 : MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES ELEMENTS D'ACTIF AU 31 DECEMBRE 2022

Désignation	Valeur Brute				Amortissements et Provisions								VCN à la clôture
	A l'ouverture	Acquisition	Cessions et/ou Reclassement	A la clôture	A l'ouverture		Augmentation		Diminutions		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, Brevets, licences, marques	8 361 064	2 210	0	8 363 274	6 693 974	0	2 436 794	0	1 741 809	0	7 388 960	0	974 314
Acomptes en cours	415 096	508 199	0	923 295	0	0	0	0	0	0	0	0	923 295
Total des actifs incorporels	8 776 160	510 409	0	9 286 569	6 693 974	0	2 436 794	0	1 741 809	0	7 388 960	0	1 897 609
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	1 462 737	70 594	0	1 533 331	1 183 258		359 566		243 457		1 299 366	0	233 964
Autres installations outillage et mobilier	39 035	0	0	39 035	38 392		423		281		38 533	0	502
Total des actifs corporels d'exploitation	1 501 772	70 594	0	1 572 366	1 221 650	0	359 989	0	243 739	0	1 337 900	0	234 466
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	11 506 014	0	0	11 506 014	619 777	8 954	121 878	220	81 375	441	660 280	8 734	10 837 000
Placements dans les entreprises liées													
Parts				0							0	0	0
Bons et Obligation				0							0	0	0
Total Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Placements dans les entreprises avec un lien de participation													
Parts	9 502 232	50	58	9 502 225				461 027		354 935	0	106 092	9 396 133
Bons et Obligation	29 765 690	2 000 000	3 673 420	28 092 270				0		0	0	0	28 092 270
Certificats de dépôts	13 000 000	96 000 000	109 000 000	0				0		0	0	0	0
Total Placements dans les entreprises avec un lien de participation	52 267 922	98 000 050	112 673 478	37 594 495	0	0	0	461 027	0	354 935	0	106 092	37 488 403
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable	12 975 949	73 871 306	71 318 724	15 528 531		473 906		210 634		382 330	0	302 209	15 226 322
Obligations et autres titres à revenu fixe	244 717 876	15 500 000	50 893 863	209 324 013		0		0		0	0	0	209 324 013
Autres Prêts	9 893 840	9 795 151	10 467 487	9 221 505		0		0		0	0	0	9 221 505
Dépôt auprès des Etablissement bancaires et financiers	0	186 450 000	108 700 000	77 750 000		0		0		0	0	0	77 750 000
Autres	1 000	0	0	1 000		0		0		0	0	0	1 000
Total Autres placements financiers	267 588 666	285 616 457	241 380 074	311 825 049	0	473 906	0	210 634	0	382 330	0	302 209	311 522 840
Total Placements	331 362 602	383 616 507	354 053 551	360 925 558	619 777	482 859	121 878	671 881	81 375	737 706	660 280	417 035	359 848 243
Placements représentant les PT des contrats en UC	54 509	25 092	43 616	35 985	0	0	0	0	0	0	0	0	35 985
Total Général	341 695 043	384 222 602	354 097 167	371 820 477	8 535 401	482 859	2 918 661	671 881	2 066 922	737 706	9 387 140	417 035	362 016 303

ANNEXE 9 : ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

	VALEUR BRUTE	DEPRECIATION	VALEUR NETTE
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	11 506 014	669 014	10 837 000
Actions et autres titres à revenu variable (cotés)	10 813 622	334 301	10 479 321
FCP	8 023 989	0	8 023 989
SICAV	6 114 642	0	6 114 642
Actions et autres titres à revenu variable (non cotés)	78 502	74 000	4 503
Obligations et autres titres à revenu fixe	237 416 283		237 416 283
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	77 750 000		77 750 000
Autres Prêts	9 222 505		9 222 505
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	35 985		35 985
Total	360 961 543	1 077 315	359 884 228

ANNEXE 11 : VENTILATION DES PRODUITS ET DES CHARGES DE PLACEMENT AU 31/12/2022

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des Placements Immobiliers	19 031	56 352	75 382
Revenus des Participations	516 766	696 426	1 213 193
Revenus des autres placements	3 073 236	24 610 707	27 683 944
Total Produits de Placements	3 609 033	25 363 485	28 972 518
Interêts	-106 092	-51 313	-157 405
Frais externes		-10 376	-10 376
Autres Frais		-218 555	-218 555
Total charges de placements	-106 092	-280 244	-386 336

**ANNEXE 12 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE
D'ASSURANCE AUX ETATS FINANCIERS VIE AU 31/12/2022**

	Montant
-Primes	83 062 854
-Charges de prestation	-59 155 638
-Charges des provisions et des autres provisions techniques	-26 095 751
-Ajustement ACAV (contrats en unité de compte)	937
Solde souscription	-2 187 598
-Frais d'acquisition	-12 307 430
-Autres charges de gestion nettes	-3 362 000
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-15 669 430
-Produits de placements	25 881 965
-Autres produits techniques	0
Solde financier	25 881 965
Part des réassureurs dans les primes acquises	-1 073 243
Part des réassureurs dans les prestations payées	455 589
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP	-357 649
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	685 233
Commissions reçues des réassureurs	99 234
Solde de Réassurance	-190 836
RESULTAT TECHNIQUE VIE	7 834 102

Informations complémentaires	
Montant des rachats	33 799 016
Intérêts techniques bruts de l'exercice	6 076 314
Provisions techniques brutes à la clôture	350 803 401
Provisions techniques brutes à l'ouverture	320 670 009

ANNEXE 14 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTAT TECHNIQUES ET FINANCIERS

	2018	2019	2020	2021	2022

Participation aux résultats	9 336 146	10 580 896	13 893 922	20 238 006	22 180 324
- Participation attribuée à des contrats (y compris IT)	8 408 117	10 248 495	13 968 287	19 955 728	22 842 440
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	928 030	332 401	-74 365	282 277	-662 115

Participation aux résultats des contrats d'assurance vie					
- Provisions mathématiques moyennes	235 131 783	249 358 708	266 788 757	289 270 220	313 747 759
- Montant minimum de participation	6 593 765	7 663 908	10 262 433	16 251 355	18 558 503
- Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris IT) dont variation de la provision pour PB	9 336 146	10 580 896	13 893 922	20 238 006	22 180 324

**ANNEXE 15 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE
AUX ETATS FINANCIERS VIE AU 31/12/2022**

	Poste	Montant
-Primes	PRV1	83 062 854
-Charges de prestation	CHV1	- 59 155 638
-Charges des provisions et des autres provisions techniques	CHV2	- 26 095 751
-Ajustement ACAV (contrats en unité de compte)	CHV10-PRV3	937
Solde souscription		- 2 187 598
-Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	- 12 307 430
-Autres charges de gestion nettes	CHV43+CHV5-PRV4	- 3 362 000
Charges d'acquisition et de gestion nettes		- 15 669 430
-Produits de placements	PRV2-CHV9	25 881 965
-Autres produits techniques	CHV3	-
Solde financier		25 881 965
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV1	- 1 073 243
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11	455 589
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP	CHV12	- 357 649
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	CHV3	685 233
Commissions reçues des réassureurs	CHV44	99 234
Solde de Réassurance	CHV45	- 190 836
RESULTAT TECHNIQUE VIE		7 834 102

Informations complémentaires	
-Provisions Mathématiques - Vie - Clôture	326 958 739
-Provisions Mathématiques - Vie - Ouverture	300 536 778
-Provisions Mathématiques - Rente - Clôture	553 422
-Provisions Mathématiques - Rente - Ouverture	476 887
-Provisions pour sinistres à payer - Clôture	18 152 517
-Provisions pour sinistres à payer - Ouverture	14 776 992
-Provisions pour participations aux bénéfices - Clôture	4 738 723
-Provisions pour participations aux bénéfices - Ouverture	4 076 607
-Autres Provisions - Clôture	400 000
-Autres Provisions - Ouverture	802 745

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS DE LA SOCIETE « ASSURANCES HAYETT »
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022**

Messieurs les actionnaires de Assurances Hayett

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons audité les états financiers ci-joints de la société et faisant apparaître un total bilan de 409 937 318 dinars, un résultat net de l'exercice bénéficiaire de 6 434 567 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 7 834 102 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de la déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la conclusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne

ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 mars 2023

**La Générale d'Audit et Conseil
Membre de MGI Worldwide**

**Chiheb GHANMI
Associé**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRES AUX COMPTES « ASSURANCES HAYETT » EXERCICE 2022

Messieurs les actionnaires de la société « Assurance HAYETT »,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Après abandon du projet d'hôpital privé par la société "HOPITAL PRIVE EL AMEN", dont "Assurances Hayett" est actionnaire, donnant lieu en conséquence à la cession du 4ème et dernier lot de terrain, propriété de la société "HOPITAL PRIVE EL AMEN", cette dernière a décidé de réduire son capital avec l'objectif de restitution des apports aux actionnaires, et ce par la réduction du nombre d'actions à raison de 20 actions pour 21 actions détenues et le remboursement au nominal de de deux dinars et cinq cent millimes chacune (2,500 TND) par action annulée.

Dans ce cadre, la société « ASSURANCES HAYETT » a procédé à l'acquisition auprès de la société « AMEN SANTE », actionnaire également de la société "HOPITAL PRIVE EL AMEN", de 20 actions à la valeur nominale de deux dinars et cinq cent millimes chacune (2,500 TND/actions). Ces dernières sont intégralement remboursées au nominal.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 30 septembre 2022.

B. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2022 :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité situés dans le complexe immobilier Ribat El Médina, 6ème étage, avenue des Martyrs, Place 7 novembre, Sfax, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 10 000 dinars majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier septembre 2014.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier septembre 2014 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Les produits de loyers au titre de l'exercice 2022 se sont élevés à 14 306 dinars hors TVA.

2. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité sis à l'immeuble AMMA, rue sœur Joséphine Trocadéro - Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 7 200 dinars majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier juillet 2005. Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juillet 2004 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

En septembre 2013 et suite à l'aménagement du RDC de l'immeuble, un nouveau contrat de location a été conclu avec la « COMAR ». A cet effet, le loyer annuel a été révisé est porté à 21 992 dinars hors taxes majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du 01 septembre 2013.

La location étant consentie pour une période d'une année commençant le premier septembre 2013 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Les produits de loyers au titre de l'exercice 2022 se sont élevés à 33 034 dinars hors TVA.

3. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition un espace à usage professionnel, situé au quatrième étage de l'immeuble AMMA rue sœur Joséphine Trocadéro - Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 6 000 dinars hors taxes majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier septembre 2014.

La location étant consentie pour une période d'une année commençant le premier septembre 2013 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de loyers au titre de l'exercice 2022 se sont élevés à 9 012 dinars hors TVA.

4. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à votre disposition un espace à usage professionnel, situé au RDC et au 2ème étage de l'extension du siège de la COMAR situé à l'angle de l'avenue du Maghreb Arabe et la rue Sindbad totalisant 917,86 m², et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 94 000 dinars majoré de 3% à chaque échéance annuelle à compter du premier Avril 2009

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Avril 2009 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Les charges de loyers au titre de l'exercice 2022 se sont élevées à 163 074 dinars.

5. Conformément au contrat de location signé entre votre société et la société « COMAR », les frais de consommation d'eau, d'électricité, de nettoyage, de gardiennage de l'immeuble ainsi que les honoraires des contrats d'entretien et de maintenance périodique des installations à usage commun sont prises en charges par HAYETT proportionnellement à la surface occupée.

La quote-part constatée en 2022 par « HAYETT », au titre de ces frais, s'est élevée à 71 664 dinars.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

- Le Directeur Général, Mr Lotfi Ben Haj Kacem, est nommé en vertu du procès-verbal du conseil d'administration en date du 23 mars 2017. Il ne bénéficie pas de rémunération.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés à 1 500 dinars bruts par administrateur et par séance et approuvés par l'assemblée générale ordinaire.
- Les membres du comité d'audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire de 18 000 dinars approuvée par l'assemblée générale annuelle.
- Les membres du comité de gestion des risques bénéficient d'une rémunération forfaitaire de 12 000 dinars approuvée par l'assemblée générale annuelle.

2. Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2022, se présentent comme suit :

(En DT)

	Directeur Général		Membres du conseil d'administration, Du Comité Permanent d'Audit et du Comité de Gestion des Risque	
	Charges de L'exercice	Passif au 31/12/2022	Charge de L'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à Court Terme	0	0	90 000	90 000
Total	0	0	90 000	90 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 mars 2023
La Générale d'Audit et Conseil
Membre de MGI Worldwide
Chiheb GHANMI
Associé